Autorisation de construire SECTEUR MOLLENS

Titre du projet de construction

Mise à l'enquête complémentaire : agrandissement sous-sol (partie Est), démolition + reconstruction terrasse, construction sauna + douche extérieurs et construction couvert (Sud)

Situation

Parcelle No 1495, plan No 9, au lieu-dit 'L'Aminona' à Aminona

Zone

Chalets d'Aminona du RCCZ de Mollens, cette parcelle se situe dans le périmètre des zones réservées LAT (publiées les 4 et 11.09.2020) et RQC

Requérant et propriétaire

Stefan Pernar Domicile: Route de l'Aminona 38 3963 Aminona

Auteur du projet

CP3 Architecture SA CHE-363.856.474 Rue du Simplon 13a 1920 Martigny

Numéro de dossier

2023.005

Coordonnées

Y=2'607'044 X=1'130'787

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - secteur Mollens Avenue de la Gare 20, Case postale 308 3963 Crans-Montana

Délai

Expiration du délai: 04.11.2024